

Étude pluridisciplinaire
d'approfondissement des connaissances
sur les versants nord-ouest
de la Montagne Pelée

[04] Volet Toponymie

Écriture et données

Léa Dubreuilh _ géographe _ urbaniste

Vincent Huygues Belrose _ historien

Geneviève Nouhaud _ muséographe _ urbaniste

Alise Meuris _ paysagiste

Alexandre Moisset _ paysagiste

Coordination et mise en forme

Léa Dubreuilh

Alexandre Moisset

Maîtrise d'ouvrage

DEAL de la Martinique

SOMMAIRE

CONVENTIONS POUR LA TOPONYMIE	6	La Crête Citron ou le Morne Citron	19
INTRODUCTION	7	Le Petit Morne	19
ANALYSE DE LA MÉTHODE ET DES SOURCES	8	Falaises de Fonds Zombie (1889)	19
PRINCIPES SUR LE CHOIX DE L'ORTHOGRAPHE UTILISÉE	9	La pointe du Souffleur	19
TABLEAU DE SYNTHÈSE ISSU DES TOPONYMES DES DONNÉES ARCHIVISTIQUES	11	Derrière la Table	19
1. VALLÉE DU CÉRON	11	Négoué	19
Rivière Anse du Céron ou Rivière du Céron?	12	La Crête Bois Blanc	20
Chapelle Sainte Croix du Céron	12	7. VALLÉE DES ORANGES	20
Voirie	13	Le Fond Moulin	20
Batterie de l'Anse du Céron	13	La rivière des Oranges, ex-Rivière de Fond Moulin, ex-Rivière Rouge	20
Batterie Les Basses / Le Marigot	14	Ravine La Digue	20
2. VALLÉE DE LA COULEUVRE	14	Ravine Morne Cabrit	21
Anse Couleuvre	14	Anse Cassius	21
Rivière Couleuvre	14	La Morne Rouge, La Pointe Rouge, l'Anse Morne Rouge	21
Le Piton Mont Conil	15	La Rivière Rouge	21
3. VALLÉE DES TROIS ANSES : LÉVRIER, À VOILE, LA CELLE	15	8. LA VALLÉE DE LA GRANDE RIVIÈRE	22
Cours d'eau	15	La Ravine de la Petite Ance	22
Anse Lévrier	15	La Ravine Malakoff ou du Malakoff (1855)	22
Anse à Voile	16	La Ravine Anatole	22
Anse La Celle	16	Fond Lottière (vers 1940) / La Moreau	22
Morne à Lianes	16	Crête Balata ou de Balata	22
4. VALLÉE DES GALETS	17	Le Morne Mouton	22
Rivière ou Ravine des Galets	17	Le Morne Tique (1888 1950)	22
5. MORNE TERRE ROUGE	17	La Rivière Girou, Terre Louis Girou	23
Ravine de l'Anse Capot	17	SYNTHÈSE / OBSERVATION DES TOPONYMES DES SOURCES	
Anse Capot	17	CARTOGRAPHIQUES	23
Terre Rouge anciennement Morne Capot	17	Comparaison des cartes IGN	23
6. CAP SAINT MARTIN, VALLÉE DES TROIS BRAS, POINTE DU SOUFFLEUR	18	L'apport de la carte Moreau du Temple dans la connaissance de l'évolution des toponymes	24
Cap et Morne Saint Martin	18	TOPONYMES DES ENTRETIENS ANTHROPOLOGIQUES	26
Pointe du Souffleur	18	LE LITTORAL	26
Derrière la table	18	LE LONG DU SENTIER	27
Anse Dufour	18	LA MONTAGNE ET LE PIÉMONT	27
La Rivière des Trois Bras	18	LES BASSINS NATURELS DANS CERTAINES RIVIÈRES	29
Le Morne des Varvottes	19	LES PARCELLES CULTIVÉES	30
La Rivière des Écrevisses	19	EN MER	30
		LIMITES DE LA MÉTHODE ET AMÉLIORATION POSSIBLE	31
		CONCLUSION	32
		BIBLIOGRAPHIE	33

CONVENTIONS POUR LA TOPONYMIE

Les toponymes utilisés ou issus des données archivistiques, sont indiqués dans une police de caractères différenciée, de la façon suivante :

contemporains

Toponymes en français

Toponymes en créole

historiques

Toponymes anciens

Les expressions et citations en créole sont indiquées *en italique*.

Les noms des plantes sont indiqués comme suit :

- *Noms latins,*

- Noms vernaculaires.

INTRODUCTION

Lors de l'élaboration de la révision du plan de gestion du site classé des versants nord-ouest de la Montagne Pelée (SCVNOMP), un nombre important d'incohérences fut constaté entre les noms inscrits sur la carte IGN et les noms employés par les habitants et/ou utilisateurs du site. Cette étude a donc pour objectif de faire un état des lieux des toponymes employés et existants sur les documents cartographiques et de les confronter avec d'autres types de sources pour en vérifier la validité (origine, histoire et orthographe).

D'une manière générale la toponymie désigne l'ensemble des noms de lieux mais surtout leur étude à partir des sources cartographiques mais, de plus en plus, à partir d'autres types de sources écrites où par l'enquête orale et la prospection sur le terrain. À la Martinique, l'évolution de la toponymie est très fréquente, elle est souvent liée à l'occupation des cultures et surtout de la propriété¹.

Pour le travail relaté dans ce volet de l'étude interdisciplinaire, nous avons choisi de croiser des sources historiques, cartographiques et écrites avec des sources anthropologiques issues d'une enquête réalisée² dans ce même cadre. Une manière d'aborder une topogénèse³ des toponymes du site, en approchant sa construction sociale « La topogénèse exprime une préhension des lieux qui dessine les contours de la société qui passe ». Il s'agit de fournir une première lecture de l'histoire de la fixation des toponymes et de savoir par qui ils le sont : cartographes, propriétaires, usagers... Cela pour nous permettre d'appréhender quel est le rapport de forces symboliques dans les pratiques du site « la topogénèse retrace un rapport de force symbolique qui est lui-même fonction de la composition des pratiques des acteurs ».

Selon Vincent Huyghues-Belrose, les toponymes vernaculaires, créoles ou traditionnels ont tendance à disparaître ou bien à se « franciser ».

1 Jourjon et Duquesnay, ingénieurs chargés de l'Avant projet de chemin de fer à voie étroite de la Martinique, écrivaient en 1883 : « Les mutations fréquentes de propriété, l'usage de donner à l'habitation le nom de son propriétaire, le peu de durée de la maison qui, l'exploitation abandonnée, disparaît rapidement, les rectifications faites depuis 30 ans aux chemins excluent jusqu'ici toute fixité dans les points de repère qui sont aussi nécessaires pour la construction que pour la lecture des cartes ».

2 Cf. le volet anthropologique

3 RETAILLÉ D. définition « Topogénèse » in LÉVY J. et LUSSAULT M., *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, 2003 Belin, Paris.

Ainsi *Pothuau* (Le Robert), orthographié *Pothau* par les agents de l'État - après ou avant les fabricants métropolitains de panneaux routiers -, est compris aujourd'hui comme « un poteau » et devient *Poteau* (« poteau mitan » ?) dans une autre commune. *Canouville* (Saint-Pierre), mal transcrit en *Canonville* devient la ville du canon ; La *Régale* (Le Saint-Esprit) transformée en *Régal*, devient un régale ; *Surirey* (Fort-de-France), prononcé « *surè* » devient *Suray* sur les cartes et sans doute compris comme « surette » etc.⁴

Les noms les plus anciens et les mieux conservés sont ceux qui ont été précocement fixés par la cartographie et par l'Administration, non par la mémoire populaire. Mais aujourd'hui, ce sont les premiers à subir l'érosion par la francisation, du fait de l'ignorance de leur orthographe et de leur sens premiers.

Quant aux plus récents, surtout les toponymes communaux et les micro-toponymes (des lieux-dits jusqu'aux pièces de canne), s'ils sont souvent conservés par le plan cadastral ils ne figurent plus sur les cartes et sont effacés de la mémoire locale par la disparition des classes d'âge les plus élevées. Ils sont remplacés par des noms fantaisistes⁵, comme si le toponyme local était impropre à incarner la modernité s'étonne Stéphane Gendron⁶.

Par ailleurs, Monsieur Hector Cannenterre, agriculteur à Grand'Rivière nous a expliqué qu'une ravine dans laquelle sont plantées des Dachines est, de ce fait, nommée « Ravine-dachine » tant qu'ils y sont cultivés. Il nous indique que le nom peut perdurer quelques temps après la fin de cette culture, mais qu'il ne reste que temporaire. Certains toponymes sont les marques des usages du territoire, ils en montrent aussi les évolutions tant dans les types de cultures que dans les pratiques.

4 HUYGHUES-BELROSE, V. « Le nom des lieux à la Martinique : un patrimoine identitaire menacé », *Études caribéennes* [En ligne], 11 décembre 2008.

5 Alors que les lotissements occupent souvent d'anciens champs de canne à sucre, rares sont les aménageurs qui cherchent à en connaître le nom cadastral pour l'appliquer au nouvel ensemble immobilier ; ils préfèrent le vocabulaire pauvre de l'exotisme européen : noms de quelques plantes et oiseaux, mots fétiches du vocabulaire caraïbe ou de l'abécédaire de l'hédonisme tropical.

6 GENDRON S. « La normalisation des toponymes (adaptations, francisations, traductions) ». p. 52-53 in *Les noms des lieux en France. Essai de toponymie*, 2003, Paris, Editions Errance.

ANALYSE DE LA MÉTHODE ET DES SOURCES

Les principaux toponymes employés correspondent à des éléments de la géographie physique (anses, rivières, crêtes, mornes) ou encore des sites remarquables et/ou historiques (lieux-dits ou habitations).

Cette étude a pour but d'effectuer un état des lieux des toponymes existants sur le site classé et ses alentours afin de savoir quels sont ceux pratiqués oralement et ceux transcrits sur les cartes topographiques actuelles. À partir de données plus anciennes, il s'agissait d'identifier leurs apparitions ou au contraire leurs disparitions, mais surtout de comprendre les évolutions de ces noms afin de donner un éclairage sur l'histoire du territoire de ce site classé.

L'étude des toponymes s'est basée sur le croisement entre, d'une part les documents cartographiques et d'autre part, les informations issues des archives mais également avec les connaissances populaires transmises oralement. Ainsi l'essentiel du travail effectué se fonde sur trois types de sources :

- les cartes détaillées du secteur nord-ouest de la Martinique,
- les toponymes des actes notariés,
- les entretiens anthropologiques réalisés pour cette étude.

Chacune des sources a fait l'objet d'une retranscription sous la forme de documents de synthèse, de tableaux récapitulatifs et cartographiés, dans l'objectif de pouvoir les comparer et d'identifier l'évolution des principaux toponymes.

Les premières sources de données étant les cartes, le travail a consisté dans le report systématique de tous les toponymes existants sur les différentes cartes sélectionnées, à savoir :

- carte IGN 1/25000 – révision 2006,
- carte IGN 1/25000 – 1954,
- carte de la CAF 1/10000 – Compagnie Aérienne Française 1927,
- carte de Moreau du Temple – 1770 (1000 toises pour 13,5cm).

Le choix des cartes a été effectué en fonction du nombre de toponymes cartographiés et de la précision de leurs localisations, car il nous a

semblé plus important de privilégier le travail de comparaison des sources cartographiques plutôt que de viser leur exhaustivité. Ce sont principalement des cartes récentes, qui offrent le meilleur niveau de précision du fait de leurs échelles. Quant à la carte Moreau du Temple de 1770, très précise, elle offre un intérêt pour l'évolution des toponymes en comparaison avec les trois cartes plus récentes. Elle constitue surtout un point de référence historique pour la localisation, l'orthographe et l'origine des toponymes.

La collecte de données auprès de personnes interrogées lors des entretiens anthropologiques a permis la mise à jour d'une connaissance vernaculaire très détaillée de toponymes absents de la plupart des cartes. Ces toponymes vernaculaires n'ont pas toujours pu être localisés, car parfois difficiles à reporter sur une carte. En revanche, ils permettent de mieux connaître certaines pratiques actuelles ou anciennes sur le site.

Vincent Huyghues Belrose a complété ce travail par des recherches associant les actes notariés avec la généalogie des familles, ce qui a permis de comprendre les mutations de propriétés qui se sont réalisées sur le site, surtout pour indiquer les limites des propriétés, car ce sont des noms de lieu qui sont utilisés, que ce soit le nom de l'habitation ou le nom de morne ou du fond qui marque la limite de propriété.

Cette étude identifie des noms usuels et vernaculaires qui, recoupés avec les informations recueillies par l'étude documentaire historique et cartographique, permettront de proposer à l'IGN une mise à jour toponymique du site, conforme à sa charte.

PRINCIPES SUR LE CHOIX DE L'ORTHOGRAPHE UTILISÉE

La question de l'orthographe des toponymes est un sujet complexe pour lequel il nous a fallu choisir quelques principes et normes. Nous nous sommes référés à un travail de Vincent Huyghues-Belrose, notamment un article intitulé : « Le nom des lieux à la Martinique : un patrimoine identitaire menacé ».

Le combat pour l'identité créole oublie trop que derrière chaque mot il y a du réel et du concret, en particulier les mots qui désignent le sol natal, encore faut-il vouloir se pencher sur ce sol. Il s'agit ici du problème de l'appropriation et de la réappropriation de l'environnement visuel et auditif, de l'intelligibilité du paysage lexical et scriptural face aux défigurations, aux dégradations et aux occultations de la banalisation cosmopolite qui détruit le sens, l'information, la beauté et tout simplement la personnalité insulaire. « Un nom de lieu est une forme de langue, un mot formé, comme tous les autres de voyelles, de consonnes, de phonèmes articulés par les organes de la parole et transmis par l'oreille au cerveau. Il ne saurait donc être étudié autrement qu'un mot quelconque, en dehors de la langue dont il fait partie et dont il porte l'empreinte»¹.

Lorsque vers 1950, c'est-à-dire avant la période des inventions toponymiques de l'urbanisation, 95% des noms de lieux de la Martinique avaient été fixés, 80% de la population née dans l'île parlait le créole et 100% le comprenait. C'est donc du créole dont les noms de lieux portent l'empreinte et sont souvent issus, et c'est pour cela qu'ils sont des marqueurs de l'identité culturelle. Attaquer les toponymes, c'est attaquer la langue créole et cela est d'autant plus facile que ce créole n'a pas d'existence aux yeux du cartographe français, mais surtout que les premiers intéressés, les habitants du lieu, finissent par n'en plus connaître le véritable nom.

¹ MURET E. «Les noms de lieux dans les langues romanes», 1930, cité par WYDMUSCH S. *Introduction à La topographie, un patrimoine à préserver*, 1998, p. 7-8.

Le cas de «fond»

Parce que jamais les données particulières à un lieu et à une histoire ne sont associées à un toponyme qui présente l'apparence d'un mot français commun, la francisation cartographique devient proprement anti-géographique. Parce que le cartographe français est incapable de régionaliser un mot « centralisé », le débat sur le « fond » continue, alors qu'on pouvait le croire résolu après H. Petitjean Roget et Mireille Mousnier². Dans le langage créole usuel *fond* s'oppose à *morne* et prend un sens nettement topographique : dépression, fond de vallée. Il est bien vrai que l'appropriation du sol, qui s'est avérée la plus précoce parce que la plus facile, a concerné les terres basses proches des exutoires hydrographiques et les costières des mornes, mais la topographie de la côte caraïbe, de part et d'autre de Saint-Pierre, offre bien plus de plateaux tombant sur la mer par une falaise que de vallées alluviales. Les fonds sont en réalité des surfaces subhorizontales souvent coupées par de profondes ravines à proximité de la mer.

Dans une logique étroitement française et en conséquence d'une histoire sociale et culturelle qui lie l'essor de la bourgeoisie française aux fonds – de commerce, de caisse et de terre – c'est le mot fonds, tiré du latin *fundus*, avec le sens de «bien fonds», de «fonds de terre», qui conviendrait le mieux pour désigner la concession non bâtie et donc la base foncière du domaine agricole. Mais ce dernier n'a jamais été désigné ainsi dans les colonies françaises d'Ancien Régime, car après s'être appelée place la concession a toujours reçu le nom habitation (exploitation agricole). Éric Vial, constatant la présence de ce terme dans tous les territoires tropicaux anciennement français, le classe d'ailleurs dans les toponymes dont la source est le relief et précise : « Fonds étant à prendre au sens de vallée³ ». Si l'on veut respecter l'histoire et la géographie de ce qu'on désigne, il paraît bien peu légitime d'orthographier systématiquement ce mot avec un «s» final, simplement parce que c'est cela qui se fait en France.

L'orthographe de ce terme, essentiellement géographique aux Antilles créoles, illustre de façon frappante le problème général du respect du patrimoine toponymique.

² MOUSNIER M. «Occupation spatiale des habitations littorales à la Martinique. XVII^e-XIX^e siècles», *Caribena*, 1, 1991, p. 129.

³ VIAL E. 1985. *Les noms*, p. 282.

Il existe trois lieux dits « Fond Moulin » à la Martinique. Dans le cas du Fond Moulin de Grand'Rivière, une autre habitation que celle évoquée par le spécialiste de l'IGN, une étude d'archéologie historique a précisément révélé à quelle époque l'ancienne sucrerie *Borq* (Moreau du Temple, pour Bourk), redevenue caféière, prend l'appellation Le Fond Moulin qui lui est restée : après son acquisition par Paul Méry de Neuville en 1804 et avant sa vente à Jean-Baptiste Sabat Cassius Linval en 1821. Tous les actes notariés portent expressément Le Fond Moulin. C'est donc l'orthographe « fond » que doit retenir l'IGN, dans le cas présent comme dans tous ceux qui s'appuient sur la tradition ou sur les archives, mêmes si elles sont en contradiction avec la règle française.⁴

Le cas de l'orthographe de la commune de Grand'Rivière

« Décret du 19 avril promulguant la loi du 24 mars 1888 tendant à l'érection des communes de Saint-Joseph, Fonds Saint Denis, Case Navire et Grand'Rivière. La nouvelle commune de Grand'Rivière fera partie du canton de la Basse Pointe et de l'arrondissement de Saint-Pierre », Bulletin officiel de la Martinique d'avril 1888. Le décret fixe non seulement le nom mais aussi l'orthographe de la commune.

La modification du nom des communes est régie par l'article L.2111-1 du Code général des collectivités territoriales et ses modalités fixées depuis l'arrêt du Conseil d'État en date du 22 avril 1955. L'initiative du changement ne peut venir que du conseil municipal de la commune intéressée qui adresse une demande au préfet. Après avis du Conseil général, du directeur des Archives départementales, du directeur de la Poste et du Conseil d'État et si aucune contestation ne s'élève, un décret est signé par le Président de la République ou par le Ministère de l'Intérieur (Commission de révision du nom des communes) et publié au Journal officiel.

En écrivant ainsi Grand'Rivière dans cette étude, nous avons choisi simplement de respecter la loi.

Autre exemple, le terme « *kay* » peut être utilisé à la fois pour nommer la « case » (« *kay Francis* ») et pour les rochers affleurant dans la mer. Pour les anthropologues de cette étude, il a donc été nécessaire d'effectuer des choix non seulement pour l'emploi des noms des toponymes mais aussi pour leur orthographe créoles.

Un lexique complet pourra être élaboré par les spécialistes du CRILLASH

pour définir une orthographe commune des noms créoles, avec pour objectif la mise en place d'un double affichage français/créole et l'élaboration d'une base de données toponymiques par convention entre l'IGN, la DEAL et CRILLASH (en cours).

⁴ HUYGHUES-BELROSE V., 2008 *op.cit.*

TABLEAU DE SYNTHÈSE ISSU DES TOPONYMES DES DONNÉES ARCHIVISTIQUES

Les toponymes sont classés vallée par vallée du sud vers le nord selon le tableau suivant :

0	Rivière du Prêcheur (hors du périmètre d'étude)
1	Vallée du Céron
2	Vallée de la Couleuvre
3	Vallée des Trois Anses : Lévrier, À Voile, La Celle
4	Vallée des Galets
5	Morne de Terre Rouge, Vallée Capot
6	Cap Saint Martin, Vallée Trois Bras, Pointe du Souffleur
7	Vallée des Oranges
8	Vallée de la Grande Rivière

1. VALLÉE DU CÉRON

1640	Séron a sans doute laissé son nom à l'anse depuis cette date.
1645	<i>Ance aux Giraumons</i> , toponyme qui glissera plus tard au sud du bourg du Prêcheur.
1667	Sur les cartes de Blondel apparaissent <i>Ance du Ceyron</i> et <i>Isles du Ceyron</i> en même temps qu'une <i>Habitation Ceyron</i> au Macouba.
Vers 1749	- Trou Anastasie : échancrure de la ligne de falaise. L'origine du nom se trouverait dans le prénom de Marie-Madeleine Anastasie Le Bourg (fille de Félicité Anastasie Dyl de Montaval). Elle épouse en 1749 Roch Louis Marry propriétaire de l'habitation du même nom au Prêcheur - Ancien accès au Trou Anastasie par le bord de mer depuis le plage de l'Anse Céron, au nord de la <i>ravine Lorain, Lorein</i> ou <i>Sainte-Croix</i> (on pourrait l'appeler ainsi).
1764/ 1765	À l'époque où les ingénieurs du roi effectuaient leurs relevés le résidant de l'Anse Céron s'appelait Le Bourg Saint-Hilaire, c'est ce nom qui est reporté sur sa carte par Moreau du Temple en 1770.
1770	Pour toutes les rivières du secteur, la toponymie est incertaine à partir de la fourche qui unit la Rivière les Roches (Desroches, 1770) à la Rivière la Chapelle (Chapelle, 1770).
1820 à 1860	L'Anse Céron est acquise par le négociant Decasse dont la fille épouse James ou Jacques Mac Carty, d'où le nom d'habitation Macarty qu'on trouve sur les cartes et dans les actes.
Vers 1824	Le Piton Pierreux, toponyme apparaît pour la 1 ^{ère} fois sur la carte de Monnier-Le Bourguignon. Il se fixe définitivement dans la seconde moitié du XIX ^e . La tradition locale attribue l'origine du nom au phénomène sonore qui se produit régulièrement après de fortes précipitations, lorsque les blocs de roche se détachent de la falaise.
	Desroches a sans doute laissé son nom à la rivière les Roches affluent de la rivière du Céron.

Rivière Anse du Céron ou Rivière du Céron?

Rivière pérenne faisant 2.912 m entre l'embouchure et la confluence des rivières les Roches (au nord) et la Chapelle (au sud) (DIREN). La source se situe sans doute sur le versant ouest du Piton Marcel à plus de 900 m d'altitude (si l'on considère que la rivière La Chapelle n'est pas un affluent mais le bras principal doté d'un affluent au nord qui n'a pas de nom sur les cartes) ou sort du flanc ouest du Piton Pierreux, côte 550. Elle coule d'est en ouest entre la croupe qui part du Piton Marcel, passe au Piton Pierreux et s'allonge jusqu'à la mer au nord et le piton La Garanne, la Pointe et le Morne des Croix (ou Morne Mahaut) qui la bordent au sud.

À partir de la fourche qui unit la Rivière les Roches à la Rivière la Chapelle à 150 m d'altitude, la Rivière de l'Anse Céron disparaît ou plutôt c'est là que l'ex DIREN et l'Observatoire de l'Eau la font commencer. Ce confluent n'est en aucun cas une source et il faudra que les hydrologues décident laquelle des 2 branches est la principale et où se trouve la source de la rivière. On ne sait pas non plus si la Rivière Chapelle (qui est sans doute le bras majeur) prend sa source au Morne Sibérie ou au Piton Marcel.

Morne Céron

1902 / 1935	Le morne tombe aujourd'hui à pic dans la <i>Mer des Antilles</i> , il possédait une plage côtière reliant l'Anse Coulevre et l'Anse Céron.
Milieu XIX ^e	Rochers émergents qui prolongent la pointe du Morne du Céron (Dénommés : le Sous-marin et roche Terre), avec les traces des cayes Maréchal et Lacroix englouties.

Chapelle Sainte Croix du Céron

Avant 1658	La chapelle Sainte-Croix de <i>Fond du Céron</i> est déjà bâtie et le cimetière attenant reçoit des sépultures, peut-être depuis 1643. Édifiée par Le Roux, dit Chapelle (avant 1659), elle est la seule jusqu'en 1680.
1659	Une chapelle au <i>Fond du Séron</i> , est mentionnée non loin de l'Anse Coulevre.
1667	Blondel dessine et inscrit une Chapelle non pas à l' <i>Ance de Seyron</i> mais à l' <i>Ance à la Voile</i> , c'est-à-dire à l'Anse Coulevre (ce qui est sans doute une erreur).
1671	Le terrier indique que le cimetière du quartier se trouve à l'Anse Céron, près de la chapelle Sainte-Croix.
1671/ 1672	Une carte anonyme donne une Ance Chapelle.
1704	Sur la carte N. de Fer sous la forme <i>Lance Chapelle</i> avec le dessin d'une église, à l'emplacement de l'actuelle Anse Céron.
1710	Le Mémoire sur l'État présent de la Martinique de Gabaret signale sur l'Anse Céron : 3 canons et une chapelle.
Après 1720	Une carte anonyme donne Chap. à l'Anse Céron et donne <i>Chapelle de Ste Croix</i> à l'Anse Coulevre avec entre les deux mentions le symbole d'un édifice religieux.
Milieu XVIII ^e	Seule la parcelle (de l'habitation Céron) contenant la chapelle passe au milieu du siècle à Marie Anne Le Roux de Chapelle de Sainte-Croix.
1770	La chapelle est cartographiée entourée d'un petit hameau de travailleurs et de pêcheurs.
1787	L'acte de vente à Durand de La Villegégu détaille « Un bâtiment servant de chapelle et situé sur l'habitation le Céron ».

Vers 1789	Il faut croire qu'avant l'instauration du régime paroissial par Blénac en 1684, les habitants inhumèrent aussi bien à l'intérieur et auprès de certaines chapelles privées que dans le cimetière de la chapelle du quartier. Cette pratique a disparu au début du XVIII ^e siècle, mais la chapelle a survécu au moins jusqu'à la Révolution. Il s'agit sans aucun doute du plus ancien lieu de culte chrétien reconnu de la Martinique.
	De cette chapelle sont issus le nom de deux mornes et d'une ravine : Rivière La Chapelle, Morne Sainte-Croix et Morne des Croix. Longtemps confondue avec celle du XIX ^e siècle dont parle Coeur Créole et dont Louis Desgrottes montrait naguère les fondations avant les premiers bâtiments, à gauche de l'allée en montant.
2001	Existence confirmée par la découverte archéologique de deux sépultures chrétiennes d'enfants sur les 50 pas au sud de la ravine qui précède le Morne Céron.

Voirie

XVIII ^e	Un chemin des mornes.
1835	Le chemin qui relie l'Anse Céron à l'Anse Coulevre est devenu inaccessible selon Delawarde.
1927	Route coloniale n°27 (CAF).
1943	Sobesky indique un chemin d'exploitation. Une servitude est attestée par les actes notariés, à travers les terres de l'Anse Coulevre pour atteindre l'Habitation Cocoyer, les propriétaires étant différents.
À ce jour	La route reprend l'ancien chemin des mornes du XVIII ^e . Un sentier, encore carrossable en 1960 (Crabot) traverse les terres de l'Anse Céron, à partir de l'Anse Petel au sud de la rivière, pour atteindre l'Habitation Cocoyer. Il est praticable jusqu'à la source d'eau minérale et identifiable par la suite.

Batterie de l'Anse du Céron

1704	Édifiée en maçonnerie avec 2 canons de 6 par ordre du gouverneur de Phélypeaux.
1710	Sur l'anse Céron : 3 canons et une chapelle.
1718	Batterie de l'anse du Céron « sur une pointe au milieu de ladite anse avec 2 canons de 6, sans poudrière ni corps de garde ».
1728	Dernière inspection de Malherbe : « Batterie de l'anse du Céron, en bon état mais trop petite. 2 canons de 6. Cette batterie est d'une extrême conséquence pour la relâche de tous les bâtiments qui vont à la Capesterre qui s'y mettent à couvert des mauvais temps et des corsaires. À reconstruire ».
1729	Houel constate : « Située sur une pointe. 2 canons de 6, corps de garde et poudrière. À agrandir et ajouter 3 canons de 12 ».
1746	Mémoire de Lacoste : « Cette batterie est à barbette et armée de deux canons de douze montés dont un bon et l'autre le bourlet un peu fendu, mais peut encore servir. Les murs ainsi que la plate-forme ne valent rien, n'étant faits que de terre rouge. Elle est en outre si étranglée que les canons n'ont point le recul nécessaire. Il serait à propos d'y construire une autre batterie à merlons pour mettre trois pièces ; un corps de garde et une poudrière car c'est un endroit de l'isle le plus essentiel... le feu de cette batterie croise avec celui de l'anse Coulevre, et tous les jours il y a occasion d'y exploiter le canon ».
1770	À gauche de la rivière.
1785	La carte du Routier de la Martinique place une batterie sur le flanc du Morne Céron, là où se trouvent les vestiges du XIX ^e siècle.
1788	Le Dépôt des fortifications signale : 2 batteries (4 x 24 pouces) de part et d'autre de la rivière qu'on propose de déplacer en élévation. « L'anse du Céron est le premier mouillage de refuge que les bâtiments chassés puissent atteindre en arrivant d'Europe par le canal de la Dominique mais les deux Batteries auraient du être réunies sur un petit plateau élevé de douze à quinze pieds et placé entre les deux positions actuelles. À garnir avec 4 canons de vingt-quatre ».

1795	La carte de Cooper Willyams donne une batterie à l'Anse Céron, sous occupation britannique.
1817	Rapports de Guérin et de Thirion : « Il a existé dans l'Anse du Céron, trois batteries désignées sous les noms droite, centre et gauche, 2 inutilisées celle de droite pouvant être conservée pour protéger le commerce (en fait pour surveiller la contrebande), celle du centre a 7 pieds d'altitude ». La batterie basse à gauche de l'embouchure de la Rivière du Céron était déjà ruinée, ses vestiges ne sont plus visibles aujourd'hui.
1842	L'ingénieur La Barrière propose d'abandonner la batterie et de la remplacer par la batterie de la Perle qui, à supposer qu'elle ait été construite, n'a jamais été équipée.
1848	Plus de batterie en service à l'Anse Céron et les constructions commençaient à tomber en ruine faute d'entretien. La batterie de droite, sur le flanc sud du Morne Céron, est en revanche bien conservée avec sa poudrière, son corps de garde et son chemin d'accès pavé. Elle pourrait être dégagée, restaurée et mise en valeur.

Batterie Les Basses / Le Marigot

Présence d'une ancienne batterie d'après le Terrier Sobesky, vendue en 1897 (Sobesky).

2. VALLÉE DE LA COULEUVRE

Anse Couleuvre

Jadis « de la Couleuvre » ou « des Couleuvres » ou *Anse des couleuvres* est un toponyme attesté dès 1648⁵.

Couleuvre : vraisemblablement donné par le nom de la rivière (mentionnée sur la carte de 1648).

Il y a aussi un *Fond à la Couleuvre*, proche d'une rivière et au sud de la Case Pilote qui correspond à l'actuel Fond Lahaye, non mentionné dans le terrier de la Martinique en 1671.

Jean-Pierre Fraissinet⁶ se demande si c'est un qualificatif attribué à la rivière (à cause de son tracé sinueux), une vannerie caraïbe qui sert à purger le manioc de son suc, ou un totem Caraïbe. Il pense aussi à une coulevrine qui indiquerait la présence d'une batterie dès le XVII^e (mais ce dispositif ne fut implanté que 20 ans après la mention de Le Terrier.

De même « les couleuvres pullulent dans les sous-bois », il s'agit soit de la vraie couleuvre (aujourd'hui disparue) soit du trigonocéphale, dite couleuvre de la Martinique (selon le Père Labat).

Rivière Couleuvre

Rivière pérenne faisant 2082 m entre l'embouchure et la côte 5503. Elle coule d'est en ouest au pied septentrional du Piton Pierreux, du plateau de Cocoyer, du Morne des Croix et du Morne Céron. La ravine sort du flanc ouest du Piton Pierreux, côte 550 ; aucune des ravines affluentes ne portent aujourd'hui de nom.

La *source Manon*, d'où part un affluent de gauche de la Rivière Couleuvre, a perdu son nom sur les cartes, alors qu'elle servait d'appui au bornage de Sobesky en 1943.

Sur le sentier on pourrait⁷ donner aux cours d'eau le nom de l'Anse comme pour la Rivière Couleuvre ou Céron.

⁵ Carte de Nicolas DE VISSCHER, entre 1640 et 1650

⁶ FRAISSINET, J.-P., *Anse Couleuvre (Prêcheur), Fort-de-France, Mémoire de Maîtrise d'Histoire* sous la direction de D. BÉGOT, 1987, p. 112.

⁷ D'après Vincent Huyghues Belrose.

Le Piton Mont Conil

Déjà connu de la carte Moreau du Temple (1770) mais n'apparaît pas avant, même si les cartes du milieu du XVII^e dessinent parfaitement plusieurs massifs au nord-ouest de la Montagne Pelée proprement dite.

En 1831 Monnier et Le Bourguignon ne le donnent pas mais semblent le confondre avec ce qu'ils nomment Piton du Pain de Sucre dont la localisation ne correspond pas exactement avec le pain de Sucre des cartes IGN actuelles.

Il apparaît sur la carte du relief dans l'atlas de Moreau de Jonnés en 1808

3. VALLÉE DES TROIS ANSES : LÉVRIER, À VOILE, LA CELLE

La cartographie ancienne confond l'Anse des Galets, l'Anse à Voile et l'Anse Lévrier

Les noms de l'Anse Lévrier, *La Couleuvre*, *Le Four* ou *La Voile* renverrait à des particularités physiques du site (pointes s'avancant dans la mer de part et d'autre de chaque anse).

Cours d'eau

- Aucun cours dénommé.
- Ravine débouchant à l'Anse Lévrier servant de limite avec l'Anse à Voile.
- Ravine débouchant au nord de l'Anse à Voile.
- Pas de ravine à l'Anse La Celle.
- Le Saut : la chute d'eau, la cascade en québécois et guyanais. Pourrait correspondre à une cascade de la rivière de l'Anse Lévrier ou à la falaise entre l'Anse Lévrier et l'Anse à Voile ?

Anse Lévrier

Cette anse apparaît sur les actes de propriété dès 1671 sur le registre du terrier, il fait courir « l'Ance du Lévrier » depuis le n° 17 (Anse des Galets) jusqu'au n° 20 ensuite c'est « l'Ance de la Couleuvre » avec Voisin, porté à la concession n° 21. Le toponyme est absent sur les cartes de la fin XVII^e, le toponyme réapparaît sur Moreau du Temple en 1770.

1667	Inconnue des cartes de Blondel.
1770	Apparaît sur la carte de Moreau du Temple.
1785	Apparaît sur la carte générale du routier de Moreau de St Mery.
1828	Apparaît sur la carte de Monnier et Le Bourguignon Duperré.
1927	Apparaît sur la carte de la CAF.
1943	Apparaît sur la carte issue du registre du Terrier de 1671 par Sobesky.
Depuis 1946	Apparaît sur les cartes IGN.

Anse à Voile

L'anse à Voile est connue dans le Terrier de 1671 puisqu'elle sert à décrire la concession n°18 de Jacques Bénuchon. Elle est mentionnée sur les cartes par la suite même si elle semble moins occupée que l'anse Lévrier. Elle apparaît sur les actes notarié au XIX^e.

1667	Apparaît sur la carte de Blondel.
1770	Apparaît sur la carte de Moreau du Temple.
1828	Apparaît sur la carte de Monnier et Le Bourguignon Duperré.
1927	Apparaît sur la carte la CAF.
1943	Sobesky n'en parle pas.
Depuis 1946	Apparaît sur les cartes IGN.

Anse La Celle

1650	Inconnue des cartes de Visscher.
1667	Inconnue des cartes de Blondel.
1770	Inconnue des cartes de Moreau du Temple.
1927	Inconnue de la CAF.
1943	Sobesky n'en parle pas.
Depuis 1946	Apparaît sur les cartes IGN. Le toponyme est plus ancien que ne laisse supposer les cartes.

Origine du nom : on ne trouve aucun La Celle dans l'État Civil du Prêcheur et de Grand'Rivière donc son origine n'est vraisemblablement pas à chercher dans un patronyme.

On pourrait penser que l'origine du nom de cette anse serait la particularité du contour de l'anse : entre le croisement des batteries de l'Anse Lévrier et de la Grande Rivière, les navires corsaires pouvaient trouver à se cacher en attendant de se lancer sur les bateaux . C'est pour cela que l'on voulait installer une batterie sur le rocher de la Perle. Le mot « celle » vient de celer (cacher, masquer, dissimuler) et désignait au XVII^e une habitation écartée ou une exploitation monastique éloignée de l'abbaye dont elle dépendait.

Morne à Lianes

1808	Sur l'atlas de Moreau de Jonnés apparaît un <i>Morne La Liane</i> .
1824	Sur la carte de Monnier, le défrichement apparaît distinctement sur ce morne mais il n'est pas nommé.
1932	Le nom apparaît dans le compte rendu de randonnée de Césaire Philémon : « De la pente opposée toute couverte d'arbres de grande taille où dominent l'Alcroma (sic), le Châtaignier, l'Angevin, le Bois de Rivière, le Figuier, on aperçoit une échancrure sur la côte. C'est l'entrée, dit le guide, de "l'Anse Dufour" qu'on devine plutôt qu'on ne voit, tant est abondante la végétation sous laquelle elle se cache*. Mais quel est ce long ruban d'un blanc neigeux qui coupe en écharpe la pente abrupte du "Morne Eliane" ?** C'est une scintillante cascade*** de quelques dizaines de mètres d'où s'échappe avec lenteur une brume vaporeuse qui s'irise au soleil ».
1954	le toponyme apparaît sur la carte IGN.
2006	le toponyme est toujours sur la carte IGN.

* Le guide semble confondre l'Anse Dufour et l'Anse Capot situées de part et d'autre du Cap Saint Martin.

** Il s'agit du Morne à Liane. On ne peut toujours accorder confiance à la transmission des toponymes par voie orale, même lorsqu'elle est recueillie par un instituteur lettré.

*** Cascade qui se trouve au confluent de la Ravine des Galets et de la Ravine de l'Eau.

4. VALLÉE DES GALETS

Rivière ou Ravine des Galets

Non répertoriée par l'Observatoire de l'Eau. Elle coule entre le Morne à Lianes, au sud, l'Étage et Terre Rouge au nord.

Une cascade est présente non loin du sentier au confluent avec la Ravine de l'Eau.

Le cours principal des deux ravines est alimenté par de nombreux ruisseaux de diverses importance issus de pentes atteignant 80% et par endroit des parois verticales.

5. MORNE TERRE ROUGE

Ravine de l'Anse Capot

Aujourd'hui, entre le Morne Capot et le Morne Saint Martin coule la ravine, toponyme ignorée par l'IGN et l'Observatoire de l'eau mais connue des actes notariés du XIX^e siècle. Elle n'est pas indiquée sur la carte IGN actuelle.

Anse Capot

Elle est donnée pour la première fois par Moreau du Temple en 1770. On la retrouve toujours sur la carte IGN actuelle

Terre Rouge anciennement Morne Capot

Appellation du XIX^e siècle. Morne Capot est lié à l'histoire singulière de la famille Dubois jusqu'à la fin du XVIII^e. C'est la reconquête du morne par de nouveaux arrivants tournés vers le cacao, au XIX^e, qui explique l'apparition du toponyme «Terre Rouge», inconnu avant.

6. CAP SAINT MARTIN, VALLÉE DES TROIS BRAS, POINTE DU SOUFFLEUR

Cap et Morne Saint Martin

1732	Sur la carte de Delisle d'après les écrits de Houel, il est indiqué comme <i>Morne St Martin</i> .
1770	Sur la carte de Moreau du Temple il est indiqué comme <i>Morne St Martin</i> .
1808	Sur la carte de Moreau de Jonnés il est indiqué comme Cap St Martin.
1824	Sur la carte de Monnier il est indiqué comme Cap St Martin.
1820	Sur la carte du Marquis de Ste Croix il est indiqué comme <i>Morne St Martin</i> .
1927	Sur la carte de la CAF il est indiqué comme Cap St Martin.
1954	Le toponyme est toujours sur la carte IGN il est indiqué comme Cap St Martin.
2006	Le toponyme est toujours sur la carte IGN il est indiqué comme Cap St Martin.

En tant que Cap ou *Morne St Martin* ce toponyme a toujours été utilisé. On peut supposer qu'il a du servir d'amer pour la navigation, de plus il représente la séparation, de la côte au vent et la côte sous le vent.

Pointe du Souffleur

Toponyme donné pour la première fois par la carte de Moreau du Temple (1770). Auparavant, depuis 1700 au moins, il est désigné par le toponyme Cap ou *Morne Saint-Martin* que connaît encore Sainte-Croix (1820).

Derrière la table

Ce toponyme n'est présent que sur la carte IGN de 2006, il est absent de l'IGN 1954.

Anse Dufour

Le toponyme de semble pas venir du nom d'un concessionnaire ou habitant mais d'une particularité topographique : un four se dessine sur la falaise dominant l'anse à l'ouest du Cap Saint Martin. La carte de la commune de la Grande Rivière (dressée par Léonce ?) en 1888 indique qu'à cette date l'*Habitation Dufour* appartient à la commune du Prêcheur et qu'on va en détacher la partie située à l'est de la Rivière des Trois Bras, laquelle devient la limite entre les deux communes. La partie détachée porte le nom de « *Morne des Varvotes* » (Varvotes), entre Trois Bras et Écrevisses. Ce n'est que par aberration qu'on place aujourd'hui (après 1957) l'anse Dufour immédiatement à l'ouest et au pied de la Pointe du Souffleur.

1770	Sur la carte de Moreau du Temple le toponyme est indiqué comme <i>Ance du Four</i> .
1927	Sur la carte de la CAF il n'est pas indiqué.
1954	Le toponyme est indiqué sur la carte IGN comme Anse Dufour.
2006	Le toponyme est indiqué sur la carte IGN comme Anse Dufour mais légèrement plus au sud ouest que sur l'édition de 1954.

La Rivière des Trois Bras

La rivière n'apparaît pas sur la carte de Moreau du Temple (1770) ni avant. On voit apparaître le toponymes sur les cartes IGN à partir de 1954.

Le Morne des Varvottes

Il apparaît uniquement sur la carte de Léonce, 1888 intitulée l'Érection de la commune de Grand' Rivière.

D'après Littré « Varvoute = Terme de pêche. Sorte de filet à manche ». Sans doute terme patoisant français (lieux dits Varvotte en France de l'Ouest), disparu du créole usuel.

Il existe une *Habitation Varvotte*, appartenant aux héritiers Théodore Fain, entre la Rivière Bleue et le sommet du Morne (en fait Piton) Lacroix, dans le secteur des Deux Choux-Fond Saint-Denis, au nord de la route nationale conduisant de Saint-Pierre à la Trinité, d'après le terrier Sobesky de 1953.

La Rivière des Écrevisses

Le toponyme antérieur à 1770 n'a pas besoin d'explication. C'est une courte ravine (environ 600 m de longueur) qui prend sa source au pied du Petit Morne s'insère entre le *Morne des Varvottes* et les crêtes Citron et Négoué pour déboucher à l'extrémité orientale de l'Anse Dufour appelée Derrière la Table (IGN depuis 1950), au pied de la Pointe du Souffleur.

La Crête Citron ou le Morne Citron

Comme la Rivière des Oranges, ce nom de la fin du XIX^e siècle rappelle les plantations d'agrumes de Joseph Waddy.

1888	Sur la carte de l'érection de la commune de Grand' Rivière, il est indiqué comme <i>Morne Citron</i> .
1954	Le toponyme est toujours sur la carte IGN il est indiqué comme <i>Morne Citron</i> .
2006	Le toponyme est toujours sur la carte IGN il est indiqué comme Crête Citron.

Le Petit Morne

D'après l'origine de propriété (1889) de l'acte de vente de 1906 à Joseph Waddy, d'une contenance de dix hectares, « Bornée au nord par la falaise dite de Fonds Zombie (sic) coupée par le grand chemin, au sud par la rivière de l'Anse Dufour, à l'est par les terres de l'*Habitation de l'Anse Dufour* et à l'ouest par la mer ». Domine vers le nord-ouest le *Morne des Varvottes*.

Falaises de Fonds Zombie (1889)

Présentes dans l'acte de vente de 1906 à Joseph Waddy cf Petit Morne

La pointe du Souffleur

Elle est à l'extrémité d'une « table » et d'une ligne de mornes qui s'allongent entre la Rivière des Écrevisses et la Rivière des Oranges. Elle est encadrée par deux courtes ravines qui se jettent l'une dans l'Anse Derrière la Table au sud, l'autre dans l'Anse Souffleur au nord.

Vers 1700	Désigné par le toponyme Cap ou <i>Morne</i> Saint-Martin que connaît encore Sainte-Croix en 1820.
1770	Toponyme donné pour la première fois par la carte de Moreau du Temple.

Derrière la Table

Derrière la Table du Souffleur, nom donné par la pointe, au-dessus de la falaise qui produit « les souffleurs ». Elle affecte une forme tabulaire lorsqu'on vient de Grand' Rivière par la mer.

Négoué

Mauvaise graphie pour *Négouai*, un morne séparant la Rivière des Oranges de celle des Écrevisses. La graphie incorrecte rappelle le nom de cet ancien propriétaire de Fond Moulin qui avait une nombreuse parenté et a laissé une descendance Négouai à Grand' Rivière. Le lieu-dit Négoué (de la carte IGN actuelle), en garde le souvenir.

La Crête Bois Blanc

Ce toponyme doit être aussi ancien que le sentier qui suit exactement la ligne sommitale de ce morne qui sépare la ravine de l'Anse Souffleur de la Rivière des Oranges. Il est peut-être plus ancien encore puisque cette ligne a servi dès 1671 de bornage entre deux habitations. Elle sépare Fond Moulin du Souffleur, le sentier suit la crête qui monte de la Vallée des Oranges jusqu'au morne Négoué.

7. VALLÉE DES ORANGES

Le Fond Moulin

Ce toponyme subsiste depuis la fin du XVIII^e siècle lorsque la sucrerie qui fonctionnait avec un moulin à bêtes sur la Rivière des Oranges devient caféière. Depuis cette époque l'*Habitation Borq* a pris le nom de Fond Moulin.

La rivière des Oranges, ex-Rivière de Fond Moulin, ex-Rivière Rouge

Le toponyme actuel est très récent (après 1902) accrédité par la carte IGN depuis 1955. On doit sans doute le mettre en liaison directe avec un cycle des agrumes qui a intéressé quelques petites propriétés et surtout les habitations Fond Moulin et Anse Couleuvre, avant et après les éruptions de 1902, et après la Seconde Guerre jusque dans les années 1960. C'est durant cette période que le nom a dû s'imposer car la carte très précise de la commune de Grand' Rivière, en 1888, connaît encore une *Rivière Moulin*⁸. En 1900, le directeur de l'école de Grand' Rivière porte lui aussi sur sa carte : Rivière du Fonds Moulin. Dans sa notice toute récente, Marie Chomereau-Lamothe cite d'ailleurs encore la *Rivière de Fond-Moulin*⁹. On a vu que la carte du terrier de 1671 restituée par Sobesky la fait correspondre avec la *Rivière Rouge* du XVII^e siècle.

Ravine La Digue

Ce toponyme n'apparaît que sur les cartes IGN depuis 1955. Comme pour l'*Habitation Fond Moulin* qu'elle traverse, cette ravine porte un nom imprimé par l'activité industrielle, le broyage de la canne par un moulin hydraulique. Sur l'ensemble de la Martinique, l'adduction d'eau a entraîné la construction d'ouvrages, prises d'eau, canalisations ou barrages, tous appelés « digue »¹⁰. Au Fond Moulin, seule l'arrivée de l'aqueduc au-dessus du moulin est encore visible, les cultures ayant recouvert le reste de l'ouvrage, mais son orientation désigne nettement une prise d'eau vers

8 ADM, 1 Fi 144, *Projet d'érection des nouvelles communes : commune de Grand-Rivière*, 1888, échelle 1/20.000.

9 CHOMEREAU-LAMOTTE M. 1998, *Grand'Rivière*, p. 164.

10 MOUSNIER M., CAILLE B. et BÉGOT D., *Atlas historique du patrimoine sucrier de la Martinique*, 1990, Paris, L'Harmattan, p. 48-49.

la ravine la Digue. Une enquête approfondie le long de ce cours d'eau devrait donc permettre d'établir la nature des aménagements hydrauliques, mais un examen attentif des cartes IGN fait déjà songer à un barrage, identique à celui de la rivière de l'Anse Couleuvre.

Ravine Morne Cabrit

Cet affluent de droite de la Rivière des Oranges prend sa source au *Morne Cabrit*, mais ce dernier toponyme a disparu de la cartographie de l'IGN. C'est pourtant au *Morne Cabrit* (268 m) qu'il faut localiser l'*Habitation Moreau* de 1770.

Anse Cassius

Toponyme du milieu du XIX^e siècle, de l'époque où le Fond Moulin était l'*Habitation Cassius* (1821-1866).

La Morne Rouge, La Pointe Rouge, l'Anse Morne Rouge

Le Morne Rouge (1770), toponyme certainement ancien attesté par Moreau du Temple pour la pointe montagneuse que fend l'exutoire de la Rivière des Oranges (ex *Rivière Rouge*) et qui appartient à Fond Moulin. Il a été oublié par les cartographes de l'IGN qui ont cependant recueilli le nom de l'anse que cette pointe limite à l'ouest : l'Anse Morne Rouge. La couleur des falaises et des terres mises à nu par le ravinement après les grosses pluies confirme l'origine de la dénomination.

La Rivière Rouge

Elle est désignée par le terrier de 1671 comme formant une limite en largeur de la concession n° 14 de Cocquet, la « *Ravine de la petite anse* » la bornant d'autre part. Revert et Sobesky (1941), suivis en cela par les auteurs de l'Atlas du patrimoine sucrier¹¹, ont supposé que le terrier donnait les limites de la concession du nord au sud et d'est en ouest. Dans cette logique, ils ont donc identifié la *Rivière Rouge* avec la rivière actuellement appelée

11 MOUSNIER M., CAILLE B. et BÉGOT D., 1990 op.cit.

des Oranges, anciennement *de Fond Moulin*. Ils ont sans doute aussi été impressionnés par le toponyme Anse Morne Rouge qui subsiste à son embouchure et dont on a considéré plus haut l'origine. Ils ont d'autre part assimilé la *Ravine de la petite anse*, rebaptisée par eux « Rivière » à l'actuelle rivière des Trois Bras, voire à celle des Écrevisses. On constate que sur les cartes du XVII^e siècle ne figure qu'un seul cours d'eau entre celui de l'Anse Couleuvre et de la Grande Rivière, sans lui donner de nom il est vrai¹².

Mais les cartes du XVIII^e siècle, à partir de Bellin (1758 et 1762), localisent toutes une *Rivière Rouge* au sud du *Morne Saint Martin*, lequel ne correspond en rien avec l'actuel Cap Saint-Martin mais avec l'actuelle Pointe du Souffleur¹³. Moreau du Temple distingue nettement un Souffleur, un cap St Martin et un *Morne Saint Martin* (actuel Terre Rouge) et s'il dessine une rivière au sud de ce dernier, il ne lui donne aucun nom (vraisemblablement la rivière des Galets).

Sainte-Croix (1820) place une *Riv. Rouge* au sud d'un *Morne St Martin* qui est manifestement le Souffleur.

La *Rivière Rouge* des cartes du XVIII^e siècle ne peut donc pas être considérée comme l'équivalent actuel de la rivière des Galets ni comme celle des Trois Bras, mais peut-être comme la rivière des Écrevisses. En revanche, au XVII^e siècle, particulièrement pour le découpage des concessions, la *Rivière Rouge* est bien la rivière qui fend le « *Morne Rouge* » : c'est la Rivière des Oranges d'aujourd'hui.

12 SANSON D'ABBEVILLE (1645), VISSCHER (1648 ? 1650), DUTERTRE (1654), BLONDEL (1667).

13 Outre les cartes de BELLIN, voir la carte de Mathieu SEUTTER D'AUGSBOURG, non datée (vers 1750) et la carte du REV. COPPER WILLYAMS (1795). La carte du MARQUIS DE SAINTE-CROIX imprimée en Grande Bretagne (1820) reprend la localisation. Le toponyme n'apparaît plus ensuite.

8. LA VALLÉE DE LA GRANDE RIVIÈRE

La Ravine de la Petite Ance

On trouve ce toponyme dans le terrier de 1671 - et non sous la dénomination la « Rivière » comme l'ont écrit Sobesky et Revert - il pourrait correspondre à l'actuelle *Ravine Thérèsine* ou encore à la *Ravine Anatole* (à l'ouest de la *Ravine Malakoff*), en supposant la permanence des limites du cadastre ailleurs constatée dans l'île. Le bornage actuel l'utilise pour limiter à l'ouest l'*Habitation Fond Moulin*, considérée comme la plus ancienne sucrerie du quartier. Mais si l'on retient la *ravine Thérèsine* comme l'équivalent de la *Ravine de la petite ance*, il faut en déduire que, la première sucrerie ne se serait pas trouvée à l'emplacement des ruines de *Fond Moulin*.

Le terrier de 1671 la donne en effet « entre la Grande Rivière et Coquet », délimitant la concession Coquet par la ravine et y fixe donc implicitement la borne de la sucrerie Chartier. Il ne faut donc pas chercher la plus ancienne sucrerie de la rive gauche de la Grande Rivière à *Fond Moulin* mais quelque part dans les *îlots Bellevue* et *Cara*, entre l'église et la Vierge des Marins de l'actuel bourg. C'est une hypothèse qu'il faut sérieusement considérer, même si elle remet en cause les études disponibles. Dans tous les cas, l'identification de Revert et Sobesky est erronée.

La Ravine Malakoff ou du Malakoff (1855)

Toponyme des années 1855-1860, nécessairement postérieur à la victoire française de la guerre de Crimée (1855).

Sur le morne qui la sépare de la Grande Rivière, se trouvaient les petites habitations de 1770. On y trouve aujourd'hui une petite polyculture vivrière plus ou moins à l'abandon. Appartient à l'*Habitation Malakoff* depuis l'acquisition de la parcelle détachée de l'*Habitation Grande Rivière*.

La Ravine Anatole

À l'ouest de la *Ravine Malakoff*, elle est cartographiée par l'IGN en 1950 et disparaît ensuite.

Fond Lottière (vers 1940) / La Moreau

Correspond très exactement à *Moreau Rivière* de 1770 et *Habitation Moreau* de 1888. La ravine que traverse le sentier et qui se jette à l'est dans la Grande Rivière s'appelle toujours localement et pour les guides *Ravine Moreau*, ce que l'IGN a oublié depuis 1986. Lottière, qui n'apparaît pas sur les registres du *Prêcheur* ni du *Macouba* jusqu'en 1938 est certainement un de ces occupants sans titres venu d'une commune de l'Est durant les années 1940 pour pratiquer la polyculture maraîchère et qui l'abandonne au début des années 1960.

Voir l'article de France Antilles, 1996 : « Canyoning à la *Ravine Moreau* » qui confirme le nom de la ravine mais aussi du fond : les habitants ignorent Lottière et ne connaissent que *La Moreau*. Contrairement à ce que dit l'article, il n'y a jamais eu d'indigoterie à cet endroit mais du cacao, des vivres et une scierie.

Crête Balata ou de Balata

Sépare le *fond Moreau* de la *Rivière Girou*. Est empruntée par un sentier de chasse qui rejoint l'*Anse Couleuvre* par le pied du *Morne Ste Croix* puis (ex *habitation Grande Rivière*) la tête des rivières et ravines.

Le Morne Mouton

Le toponyme a mieux survécu que le *Morne Cabris* aux cartographes de l'IGN.

Le Morne Tique (1888 1950)

Le *Morne Tique* se trouve entre *Malakoff* et *Fond Lottière*, 281 m d'altitude. N'a pas survécu aux cartographes de l'IGN.

La Rivière Girou, Terre Louis Girou

Affluent de gauche de la Grande Rivière, au sud de la Crête de Balata, seul affluent à porter un nom.

Le toponyme a pour origine Julien Girou ou Giroux, installé vers 1668 sur la rive gauche de la Grande Rivière, concession détachée de la grande *Habitation Briant Chartier*. Il est l'ancêtre du clan métissé formé par les familles Le Blanc, Carra, Babaud, Bleau et Touillon qui occupe les habitations bornées par la *Ravine Thérésine* et la Rivière des Oranges à l'Ouest, par la Grande Rivière à l'Est.

La terre dite Louis Girou de 20 carrés, soit environ 10 ha, est englobée dans l'*Habitation La Moreau-Malakoff* et occupée sans titres par les héritiers Désiré (PV de Sobesky pour 1939).

Voir le *Morne Girou* dans la vallée des Écrevisses.

SYNTHÈSE/OBSERVATION DES TOPONYMES DES SOURCES CARTOGRAPHIQUES

Dans le repérage cartographique, les toponymes ont été distingués en quatre types différents, correspondant à des critères géographiques ou de noms :

- anses et autres lieux maritimes
- rivières, ravines, bassins...
- mornes, crêtes, plats pays...
- lieux-dits et autres toponymes

Comparaison des cartes IGN

Dans le cas de la comparaison entre les cartes IGN au 25000^e, de 1954 et 2006, on note peu de changements significatifs sur les noms de lieux proprement dits. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'en existe pas, des toponymes changent, mutent, se déplacent ou apparaissent et/ou disparaissent. L'exemple le plus significatif est le lieu-dit « *la Dounou* » qui devient « *la Donneau* » sur l'IGN 2006 et qui migre du sud au nord du Morne Cocos.

Certains apparaissent, comme dans la vallée du Céron, « Mornes des Croix » et « Fond d'Enfer », sur lequel nous reviendront avec les toponymes issus des entretiens.

D'autres disparaissent, comme certains noms de ravines et de rivières à Grand' Rivière : la « Ravine Thérésine » ou la « Ravine Anatole ».

D'autres encore changent d'énoncé comme la « Rivière de l'Anse Céron » qui devient « Rivière Anse Céron », le « Quartier de l'Anse Céron » qui devient simplement « Anse Céron ».

Sur le littoral, certains ont disparu, comme « *Bas Marry* » au Prêcheur, ou bien apparaissent, comme « Anse Souffleur » ou « Derrière la Table » à Grand' Rivière.

Un cas un peu particulier, pourrait paraître anodin, si sa disparition n'était pas un indicateur de l'évolution du paysage. Ce toponyme, localisé au sud de Fond-Moulin sur la carte IGN de 1954 est « *Bois neuf* ». Cette indication nous permet d'imaginer que ce territoire aujourd'hui couvert d'une forêt adulte et permanente était en réalité un jeune boisement dans les années 50. On peut donc imaginer que ce territoire n'a pas toujours été complètement forestier et que les espaces de cultures et/ou d'élevage pouvaient gagner des secteurs aujourd'hui couverts de forêt.

Un autre élément significatif dans l'évolution des toponymes sur ce territoire est la disparition significative du terme « *Habitation* » pour un certain nombre de lieux : Malakoff, Fond Moulin, Étage, Anse Coulevre, La Marry, Reysert. Ces six lieux étaient encore identifiés comme des habitations sur la carte de 1954, soit parce qu'elles étaient encore en activité, soit parce qu'elles en avaient gardé les marques. Il est donc bien de noter que la disparition de cette appellation « *Habitation* » a fait disparaître, de fait, l'activité agricole et le caractère non seulement d'une implantation ancienne mais aussi d'un certain type de paysage que l'on pouvait y associer.

Comparaison entre les IGN et les cartes de la CAF (1927)

Sur la carte de la CAF, même si elle offre une échelle plus grande, les indications de toponymes sont moins nombreuses et peuvent paraître peu fiables dans leurs localisations si l'on considère les noms des anses. En effet, les anses « Céron », « Lévrier », « à Voile » et « des Galets » sont à des emplacements très différents des deux IGN et surtout de la carte Moreau du Temple. En revanche l'anse Dufour, si elle aussi est à un emplacement différent des IGN semble faire référence au toponyme « *du Four* » présent sur la carte Moreau du Temple.

Cette comparaison met aussi en évidence la disparition du terme « *Habitation* » : au profit de « *Quartier* » pour les habitations « Belleville » et « Anse Céron » ou une disparition complète pour les habitations « Beauséjour », « Viala ». Plusieurs indications « *Quartier* » sont employées sur la carte de la CAF : « *Quartier de l'Orangerie* » et « *Quartier la Garanne* » au Prêcheur et « *Quartier Vieux Bourg* » à Grand' Rivière.

Deux éléments sont à remarquer sur la carte de la CAF :

- l'appellation « route coloniale n°24 » qui correspond au tracé de l'actuel sentier balisé reliant l'Anse Coulevre à Fond Moulin et qui fait expressément référence au statut routier de cet itinéraire,
- la mention « *Propriété de M. Tardon* » fait référence à l'habitation de l'Anse Céron qui appartenait à la famille Tardon et qui fut acquis par le Conservatoire du Littoral en 1984.

L'apport de la carte Moreau du Temple dans la connaissance de l'évolution des toponymes

Il est bien évidemment impossible et illusoire d'effectuer une comparaison des toponymes entre des cartes contemporaines de l'IGN et celle réalisée au XVIII^e siècle par les ingénieurs du Roi. En revanche, cette dernière est suffisamment précise pour offrir des indications et montrer certaines permanences ou évolution entre le XVIII^e siècle et nos jours.

Sur cette carte de nombreux lieux-dits sont indiqués le long de la côte, au delà des noms des anses, cela nous renseigne sur la présence d'occupations humaines correspondantes aux concessions et aux exploitations agricoles alors très nombreuses et sur des territoires actuellement totalement enforestés (*Grand Maison, Monier, Dubois...*). De ce fait, un certain nombre d'habitations tirent leur noms de leurs propriétaires successifs comme c'est le cas à l'Anse Coulevre pour l'*Habitation Dufaud* ou bien celui de Jean Valence, dit le Lorrain, donnera son nom à l'*Habitation Lorrain* que l'on retrouve sur la carte Moreau du Temple au nord de l'Anse Céron. L'Anse Céron, dont le nom a été changé à plusieurs reprises, puisque qu'au XVII^e siècle l'habitation est nommée Séron, du nom de Jacques Séron, puis St Hilaire du XVIII^e jusqu'au XIX^e siècle, du nom de Bernard le bourg Saint-Hilaire, pour prendre finalement le nom de l'Anse Céron qu'elle garde jusqu'à aujourd'hui.

D'autres toponymes ont eux aussi évolué de manière étonnante. C'est le cas de l'*Habitation Marie* présente sur la Moreau du Temple, qui a disparu de la carte de la CAF sur laquelle elle est nommée *Beauséjour*; elle reprend son nom d'origine sur les cartes IGN mais avec une orthographe modifiée « la Marry ».

Il est intéressant de constater que des toponymes présents sur la Moreau, et totalement absents des cartes postérieures, sont pour certains employés jusque dans les années 50 et pour d'autres encore actuellement. Nous avons trouvé des traces de ces permanences dans certains registres. Pour exemple, le « *petit Marigot* » au nord de l'Anse Couleuvre sur la Moreau du Temple, est indiqué comme « *le Marigot* » sur un extrait réduit d'un plan réalisé par Sobesky en 1943, intitulé « Propriétés Tardon, Anse Couleuvre - Cap Saint Martin ». D'autres exemples sont apparus lors des entretiens anthropologiques, comme à Grand' Riviere avec le lieu-dit « *Kara* » que l'on retrouve sur la Moreau du Temple sous le nom de « *Cara* ».

Sur la carte de Moreau du Temple, on observe une absence importante de toponymes à l'intérieur des terres notamment entre la rivière des Écrevisses et Fond Moulin qui correspond à l'absence de défrichement à l'époque. En revanche les cartes de 1954 et actuelles présentent une densité de toponymes équivalente à celle d'autres zones du territoire.

Est-ce l'indication d'une présence humaine plus importante au cours du XIX^e siècle? Peut-on émettre l'hypothèse qu'il y ait eu des activités de types, jardins vivriers, pâturages, ou plus probablement d'implantation de marrons ou de dissidents? Une chose est sûre, nous n'avons pas relevé la présence de Saman, arbres indicateurs d'une occupation agricole de rapport typique du XIX^e siècle.

Il est aussi possible d'envisager que ces toponymes soient liés aux activités d'exploitation de bois précieux, à la chasse ou bien tout simplement aux passages du mythique « chemin des neuf crêtes ». Ce dernier, cité plusieurs fois dans les entretiens anthropologiques, a donc bien une existante quasiment certaine.

Sur la base des entretiens anthropologiques effectué en 2011 (détaillés dans le volet Anthropologie) il nous a semblé important de faire apparaître dans ce volet de l'étude, les toponymes cités tantôt en créole ou en français.

Ce travail non exhaustif demanderait à être poursuivi. Ce type d'enquête est indispensable pour collecter et approfondir les connaissances sur le site, car elles sont fragiles (intangibles) et disparaissent de génération en génération. L'âge de certaines personnes interviewées ne nous a pas permis de les emmener sur le terrain, ce qui a été une difficulté pour bien localiser les lieux cités.

Une autre étude approfondie devra tenir compte de cette difficulté à localiser précisément les toponymes lors des entretiens même sur le terrain et avec lecture de paysage. Ces toponymes ont été reportés sur des tableaux récapitulatifs et localisés grossièrement sur la carte de synthèse. Mais ils ne reflètent pas la connaissance très fine qu'ont certains habitants d'une large partie de ce territoire. À Céron, par exemple, des personnes ont cité des micro-lieux comme les bassins dans la rivière ou les pièces de cultures impossibles à situer sur une carte à l'échelle 1/25000^e.

Pour présenter les toponymes cités nous les avons classé par secteurs :

- Le littoral
- Le long du sentier
- La montagne et le piémont
- Les bassins naturels dans les rivières
- Les parcelles cultivées

Pour localiser les toponymes listés ci-dessous, il est nécessaire de regarder la carte issues de ces entretiens.

TOPONYMES DES ENTRETIENS ANTHROPOLOGIQUES

LE LITTORAL

<i>Sinaï</i>	Sur le littoral.
Cassius	À l'embouchure de la rivière de Fond Moulin.
<i>Dèyè la vièj</i>	Sur le littoral là où il y avait une vierge (derrière la vierge).
le Souffleur ou <i>Soufflè</i>	Pointe sur la côte avec une grotte dans laquelle les vagues s'engouffrent et ressortent bruyamment. C'est sur la même crête que <i>Bwa nèf</i> et <i>Négouai</i> . Il y avait une Habitation sur la Pointe du Souffleur appartenant à Auguste de Chavigny et des gens y habitaient.
Anse Dufour	C'est un endroit où les gens de Grand' Rivière allaient pique-niquer le dimanche. Mais la plage n'est plus accessible désormais. Des gens habitaient là, il y avait des cultures vivrière et du cacao.
Anse des Galets ou <i>Lans Galè</i>	Là où les gens de Grand' Rivière vont pique-niquer désormais car l'anse est plus calme et donc plus facile d'accès. À l'époque de l'Amiral Robert c'est là où vivaient des Allemands.
<i>Kay lans dégalé</i>	Récif de l'anse des Galets lieu de pêche.
Cap St Martin	
Anse à Voile	
<i>Anse Capote</i>	(Anse Capot) des gens habitaient là et cultivaient.
la Celle	
<i>Anse Février</i>	(Anse Lévrier). Il y avait 3 maisons.
<i>Kay lans Février</i>	Récif à 150-200m de l'anse Lévrier zone de pêche.
Anse Coulevre	

Anse Céron	
Anse Belleville	
<i>Chanbolo</i>	Au dessus de l'Anse Belleville.
Prêcheur	
<i>Défouchon</i>	Une pierre à l'embouchure du port de Grand' Rivière où se sont fracassés beaucoup de canots.
Pierre de la pointe en fond	Une pierre à l'embouchure de la rivière de Fond Moulin qu'on ne voit que par temps calme.
Case Maillard	En face de <i>Défouchon</i> , on passe par là pour aller à Sinaï.
<i>Thérésine</i>	Un ruisseau entre la Mairie et Lacroix sur le chemin vers Fond Moulin.
<i>An Tomarin</i>	Avant l'Anse Céron il y avait un gros tamarinier sur la plage à cet endroit.
<i>Lalande</i>	Après l'Anse Céron.
<i>Lans Mari</i>	Entre l'Anse Céron et l'Anse Belleville.
Les Basses	À côté de l'Anse Céron.

LE LONG DU SENTIER

Grand'Rivière	Le bourg.
Lacroix	
Monn' Cabrit	Morne Cabri à côté de Lacroix.
Fond Moulin	Ancienne Habitation où il y avait encore des habitations jusque dans les années 1950-1960. Il y a toujours des cultures aujourd'hui. C'est là où est située l'histoire de la grotte où on enfermait des femmes enceintes.
Fond Labime	Fond l'Abyme.
Kann' Giroux	Canne Giroux.
Kokoyé	Cocoyer, un endroit où il y avait beaucoup de cocotiers.
an Moubin	
Rivière Zoranj	Rivière des Oranges après Fond Moulin.
Bwa nèf	Bois neuf au niveau de la borne entre Fond Moulin et les terres des Tardon.
Négouai	Selon les personnes interviewées, personne n'y habitait.

LA MONTAGNE ET LE PIÉMONT

Ravine Jean	Entre Fond Moulin et la Crête Citron.
Crête Citron	Il y avait des jardins.
Grand Larivière	Entre Fond Moulin et Andiri en allant vers Malakoff.
Galba	
Fond Babo	Entre Malakoff et Fond Moulin. C'est la limite des deux propriétés.
Plateau Babo	Au dessus de la Moreau.
La Désid	
Vavotte	Varvottes. Sur une crête sur les terres des Tardon.
Rivière Trois Bras ou Trois Bras	Rivière Trois Bras.
Morne Saint-Martin	Au niveau du tunnel.
An lè Monn'	Au sommet du morne il y avait des maisons et une allée de manguiers (mango vert et mango pèch) les gens qui habitaient là travaillaient pour Tardon.
Piton Étage	Au dessus de l'Anse des Galets.
Ravine Dlo	En remontant l'Anse des Galets vers la montagne après avoir croisé la trace Grand'Rivière/Le Prêcheur.
Plato Sab	Plateau Sable. Au dessus de l'Anse des Galets dans la Montagne on y accède par la Ravine Dlo.
Plat Pays	Dans la vallée de la Rivière Couleuvre, deux plateaux se succèdent et permettent d'accéder au plateau Cocoyer dans la vallée du Céron.
Kokoyé	Cocoyer plateau dans la vallée du Céron.
Fon Lanfè	Sur le chemin de Cocoyer on y passe.
Gros Morne	Vers Malakoff.

Morne Mouton	Vers Malakoff il y avait de l'élevage, des savanes et des jardins.
Morne Balata	Au dessus de Malakoff il y avait de l'élevage, des savanes et des jardins.
Malakoff	
<i>La Moreau</i>	
<i>Kay Francis</i>	Après le bourg en montant vers Malakoff.
<i>Côte d'or</i>	Sur la montée de Malakoff juste après <i>Kay Francis</i> .
<i>Ravine Manto</i>	Ravine qui sort de Côte d'or.
Fond Lottière	Entre Malakoff et <i>la Moreau</i> .
<i>Zikak</i>	Après le Fond Lottière il y a un petit plat, on passe <i>la Moreau</i> puis c'est <i>Zikak</i> au pied du Morne Mouton après c'est la montée du Morne Balata.
<i>Grand Fond</i>	Au pied du Morne Balata vers la gauche en direction de Basse Pointe c'est <i>Grand Fond</i> vers la Grande Rivière.
<i>Savane Piti</i>	On voit <i>Savane Piti</i> depuis la crête de Morne Balata c'est situé au dessus de Prêcheur et de la vallée du Céron.
<i>Sivésèt</i> ou <i>Ansivésèt</i>	Au dessus du bourg de Grand' Rivière.
<i>Čara</i> ou <i>Kara</i>	Au dessus du bourg de Grand' Rivière.
<i>Kay Man Albè</i>	Chez Madame Albert, sur la montée vers Malakoff c'est la première maison après le bourg de Grand' Rivière avant la ravine <i>Manto</i> .
<i>Zétrié</i>	« Borde la rivière de la Montagne Pelée, il y avait des jardins là ».
<i>Andiri</i>	Crête entre <i>Babo</i> et <i>Grand Lariviè</i> , il y avait des savanes à boeufs.
la Digue	En-dessous d'une source au dessus de Fond Moulin.

<i>Kako</i>	500 m après le terrain de sport de Grand' Rivière.
<i>An ba kannal</i>	En remontant la Grande Rivière après <i>Kako</i> .
<i>Fond Michel</i>	En remontant la Grande Rivière après <i>An ba kannal</i> .
<i>Lilèt</i>	Lieu-dit de jardins à Beauséjour ?
Fond Potiche	Il y avait une distillerie.
<i>Perigna</i>	
<i>an Geneviè</i>	Lieu-dit dans Malakoff.
<i>Laclé van</i>	Parcelle en allant vers Malakoff en tête de la Côte d'or.
Garanne	
<i>Lamari</i>	Ancienne Habitation de La Marry au dessus de l'Anse Belleville.
<i>Ochikan</i>	Sur les hauteurs de l'Anse Belleville.
<i>Ladéma</i>	Sur les hauteurs de l'Anse Belleville après <i>Ochikan</i> .
<i>Ti Fon</i>	Sur les hauteurs de l'Anse Belleville après <i>Ladéma</i> .
<i>Fon Man Sen Clè</i>	Piton en face de <i>Ladéma</i> .
Piton Mahault Cochon	Entre Cocoyer et l'anse Couleuvre.
Beauval	Au pied de <i>la Dono</i> .
<i>La Dono</i>	Sur la montée vers la Garanne.
<i>Grand-Case</i>	Lieu-dit au dessus de l'Anse Belleville.
<i>Case Dékay</i>	Case Descailles sur l'IGN, à côté de la Garanne que la rive droite de la Rivière du Prêcheur.
La Pointe	Lieu-dit sur la partie nord de la Garanne.
<i>Kaz Roland</i>	Case Roland, entre la rivière du Prêcheur et la ravine Akar.
Lalande	Endroit où il y a une source à l'Anse Céron.
<i>Morne Dékwa</i>	Morne des Croix.

<i>Fond Lanfè</i>	Entre la vallée du Céron et la Garanne.
Morne Gondeau	Dans la vallée du Céron sur la rive gauche.
<i>La kayi</i>	Vers la Marry non situé lors de l'entretien.
<i>Ti-jaden</i>	Propriété de M Grelet non situé lors de l'entretien.
La Crique	Vers la Marry non situé lors de l'entretien.
<i>O fléro</i>	Vers la Marry non situé lors de l'entretien.
<i>Diberso</i>	La Duberceau sur l'IGN ?
<i>Fond Mantin</i>	Vers la Garanne non situé lors de l'entretien.
<i>Kay Létang</i>	Vers la Marry non situé lors de l'entretien.
<i>Case Prévil</i>	Vers la Marry non situé lors de l'entretien.
la Grenade	Source vers la Marry non situé lors de l'entretien.
Trou Figuier	Vers la Marry non situé lors de l'entretien.
Morne Mahault	Vers la Marry non situé lors de l'entretien à moins que ce ne soit le même que le Piton Mahault cochon.
Morne Renard	Vers la Marry non situé lors de l'entretien.
<i>Morne Pons</i>	Vers la Marry non situé lors de l'entretien.
<i>Morne gibrin</i>	Vers la Marry non situé lors de l'entretien.
Route Benjamin	Vers la Marry non situé lors de l'entretien.

LES BASSINS NATURELS DANS CERTAINES RIVIÈRES

<i>Bassin Bouzol</i>	Dans la Grande Rivière.
<i>Roche Elise</i>	Dans la Grande Rivière plus haut que <i>bassin Bouzol</i> et avant Fond Michel.
<i>Bassin Galba</i>	Sur la rivière du Céron.
<i>Bassin flè jôn</i>	Sur la rivière du Céron en amont de bassin Galba.
<i>Miraga</i>	Sur la rivière du Céron en amont de <i>Bassin flè jôn</i> .
<i>Bassin lémarch</i>	Bassin les marches parce qu'il y a des marches naturelle dans ce bassin situé sur la rivière du Céron en amont de <i>Miraga</i> .
<i>Bassin chodiè</i>	Bassin chaudière sur la Rivière du Céron en amont de <i>Bassin lémarch</i> .

LES PARCELLES CULTIVÉES

<i>Gran Tou</i>	Nom d'une pièce de bananiers plus haut que Ladéma.
<i>Immortel haut</i>	Parcelle sur la rive gauche de la Rivière Céron.
<i>Immortel bas</i>	Parcelle sur la rive gauche de la Rivière Céron.
<i>Augustin 1</i>	Pièce de bananes cultivée sur la vallée du Céron.
<i>Augustin 2</i>	Pièce de bananes cultivée sur la vallée du Céron.
<i>Plateau l'allée</i>	Parcelle le long de l'allée de cocotiers de l'Anse Céron.



À droite de l'allée de cocotiers se trouve la parcelle *Plateau l'allée*

EN MER

<i>Bien Phu</i>	Haut fond où il y a du poisson.
<i>Fabrik</i>	Haut fond où il y a du poisson en face au large de Macouba.
<i>Lamérik</i>	Haut fond où il y a du poisson.
<i>Zilé</i>	Vers Le Prêcheur.
<i>La Citadelle</i>	Un haut fond en face des Abymes (Le Prêcheur) qui va de l'Anse Belleville et arrive en face du restaurant des Abymes à 300-500m du rivage.
<i>Gros-Zilé</i>	La Perle.
<i>Zilé-tè</i>	Îlet à côté de la Perle le plus proche du rivage.
<i>Zilé-mitan</i>	Îlet entre la Perle et Zilé-tè.
<i>Kay Chirijien</i>	Récif corallien à 600m de la côte.



Les Zilés on voit ici Gros Zilé et Zilé Mitan

LIMITES DE LA MÉTHODE ET AMÉLIORATION POSSIBLE

Ce qui ressort de ces entretiens est le nombre des toponymes cités. Lorsque l'on compare la carte IGN actuelle (révision 2006) et les toponymes qui ont pu être situés lors des entretiens, on se rend bien compte de la place qu'occupent ces territoires dans les pratiques actuelles ou passées des riverains du site classé et l'on retrouve beaucoup plus de correspondance de toponymes avec les cartographies historiques qu'avec celle de l'IGN actuelle.

Par exemple, le lieu-dit *Vavotte* qui fait référence à une ancienne *Habitation Varvottes* est connu des personnes interviewées mais n'a quasiment jamais été cartographié. De la même manière le lieu-dit *Kara* à *Grand'Rivière* encore connu aujourd'hui et pourtant il a disparu des cartes actuelles.

D'autres toponymes sont très liés à l'usage du lieu même, comme par exemple *Plat Pays* qui n'apparaît jamais sur les cartes mais dont le nom décrit la forme du site et ramène au fait que les cultures sont plus aisées sur tel ou tel replat. D'autres informent sur les cultures qui ont été pratiquées dans la parcelle, comme à *Andiri* où on peut supposer qu'il y a eu du riz.

Enfin les toponymes qui désignent des noms de personnes comme *Kay Francis* ou *Kay Man Albè* n'ont jamais été cartographiés. On peut émettre l'hypothèse que ce sont soit des micro-lieux qui ne sont pas à l'échelle d'une carte aux 1/25000^e, soit comme le dit Denis Retaillé dans sa définition de la toponymie dans le *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*¹⁴ « les toponymes « topographiques » semblent, à ce titre, plus stables que ceux qui renvoient aux hommes, grand ou petits ». On peut vérifier par exemple que les noms des anses sont, à quelques exceptions près, toujours cartographiés et utilisés par les usagers.

Ce travail en partie expérimental, nous a montré des limites méthodologiques ou fonctionnelles de cet exercice et certains entretiens nous ont semblé plus profitables que d'autres. Nous en avons conclu qu'il serait plus profitable de s'appuyer sur un protocole d'entretien approfondi, couplant de manière systématique des compétences ethnographiques et géographiques, afin de pouvoir situer les toponymes sur une carte, donnant la possibilité de vérifier les données avec la personne interviewée et, quand cela est possible, une balade commentée avec cette personne sur les lieux qui seront alors géoréférencés.

Pour mener ces entretiens à bien et mieux valoriser les données qui en sont issues, il faudrait :

- une personne qui sache parler créole qui dirige l'entretien (ethnologue ou anthropologue),
- une personne qui localise et sache faire localiser les éléments sur une carte (géographe, paysagiste, ingénieur IGN).

Protocole d'entretien et attendus :

Chaque entretien doit être mené de manière privilégiée en créole, afin d'avoir une parole plus libre et spontanée. Ce qui, pour les toponymes est plus évident, car la majorité des lieux sont nommés en créole.

Il nous semble aussi qu'un seul entretien n'est pas suffisant pour approfondir les expériences et les connaissances du terrain des personnes interviewées. Nous préconisons donc pour de meilleurs résultats :

- un 1^{er} entretien en premier contact et une mise en confiance, donnant les premiers éléments d'histoires de la personne et de connaissance du territoire,
- un 2^e entretien pour approfondir cette connaissance, permettant une première localisation sur la carte et une reformulation des éléments du premier entretien,
- un 3^e entretien si possible sous la forme de visites de terrain. Ce travail *In Situ* avec la personne interviewée peut intervenir plus tôt, mais elle doit surtout permettre d'approfondir, vérifier et préciser les éléments directement sur le terrain.

¹⁴ RETAILLÉ D. définition «Toponymie» et «Topogenèse» in LÉVY J. et LUSSAULT M., *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, 2003 Belin, Paris.

CONCLUSION

L'objectif de ce travail est de pouvoir actualiser les documents cartographiques récents pour les adapter au plus près des toponymes et noms employés et de proposer une signalétique adaptée.

Ce volet montre la richesse toponymique des noms de lieux, leur quantité mais aussi leur diversité et la finesse de la connaissance du territoire. On prend conscience de la perte de ces connaissances, disparition sur les cartes, orthographe modifiée, emplacement changé. On constate aussi un certain décalage entre des pratiques locales orales et des pratiques écrites nationales. La disparition du toponyme *La Moreau*, alors que de très nombreux Moreau vivent à *Grand' Rivière*, l'ignorance qu'ont ses habitants du toponyme *Anse Morne Rouge*, dénommée *Anse Sinai* par les Riverains, sont deux exemples de ce décalage.

Comme le signale Denis Retaillé dans sa définition de la toponymie¹⁵ : dans la pratique des lieux, les noms sont déjà là, toujours chargés de significations. Entre stigmatisation, indifférence et valorisation, ils sont au coeur des stéréotypes géographiques. C'est la vie sociale qui anime les lieux et les discours construits sur et pour eux en ajoutant aux simples toponymes la grammaire qui leur manque. Les références, les inventions, les intentions sont autant de signes qui renseignent sur la société :

- signes faibles lorsque les noms proviennent d'un lointain passé et n'ont été conservés que par habitude (mais cela signifie qu'ils sont satisfaisants comme on l'a remarqué dans les récits et dans les sources historiques),
- signes forts lorsque les noms résultent d'un arbitrage spontané ou autoritaire très actuel (comme on l'a vu sur les choix de toponymie faits par l'IGN depuis le début du XX^e siècle).

À une époque passée, dans chaque région et département d'Outre-Mer, le Préfet réunissait une fois par an un « Comité des levés à grande échelle », destiné à vérifier la pertinence et la cohérence de la toponymie officielle établie par l'IGN et utilisée par toute l'Administration. Un historien local, représentant ou non de l'Université, devait y participer. Or il semble qu'il n'existe aucune trace des réunions d'un tel comité à la Martinique.

En revanche, Vincent Huyghues-Belrose a rencontré en 1996 au Saint-Esprit un jeune VAT¹⁶ chargé par l'IGN de vérifier sur le terrain l'exactitude des données cartographiées : il ignorait le créole et bien sûr tout de l'histoire et des traditions de l'île.

Il serait important que la Commission de Toponymie qui gère la base informatisée de l'IGN, nommée BDNyme, se penche sur la problématique du créole sur ce site mais pas seulement. Il serait intéressant d'élaborer les critères de choix en matière d'écriture des toponymes comme cela l'a déjà été fait en 1989 lors de la publication d'une étude sur les problèmes posés par la toponymie dialectale. Aujourd'hui il existe une Charte de la Toponymie qui ne s'intéresse qu'à l'Europe, il serait important d'y inclure les Départements d'Outre-Mer.

¹⁵ Denis Retaillé op cit.

¹⁶ Volontaire à l'Assistance Technique

BIBLIOGRAPHIE

CHOMEREAU-LAMOTTE M. 1998, *Grand'Rivière*, p. 164.

FRAISSINET, J.-P., *Anse Couleuvre (Prêcheur), Fort-de-France, Mémoire de Maîtrise d'Histoire* sous la direction de D. BÉGOT, 1987, p. 112.

GENDRON S. «La normalisation des toponymes (adaptations, francisations, traductions)» p. 52-53 in *Les noms des lieux en France. Essai de toponymie*, 2003, Paris, Editions Errance.

HUYGHUES-BELROSE V., « Le nom des lieux à la Martinique : un patrimoine identitaire menacé », *Études caribéennes* [En ligne], 11 décembre 2008.

MOUSNIER M., CAILLE B. et BÉGOT D., *Atlas historique du patrimoine sucrier de la Martinique*, 1990, Paris, L'Harmattan, p. 48-49.

MOUSNIER M. « Occupation spatiale des habitations littorales à la Martinique. XVII^e-XIX^e siècles », *Caribena*, 1, 1991, p. 129.

MURET E. «Les noms de lieux dans les langues romanes», 1930, cité par WYDMUSCH S. *Introduction à La topographie, un patrimoine à préserver*, 1998, p. 7-8.

RETAILLÉ D. définition «Topogenèse» in LÉVY J. et LUSSAULT M., *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, 2003 Belin, Paris.

RETAILLÉ D. définition «Toponymie» in LÉVY J. et LUSSAULT M., *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, 2003 Belin, Paris.

VIAL E. 1985. *Les noms*, p. 282.